

Compte rendu du congrès de l'UNEF (Contribution individuelle)

Ex-présidente d'AGE (1993-1994), adhérente à l'UNEF depuis 1990, membre de la délégation de l'AGE-UNEF Sciences-Po qui a participé au congrès, je me permets ici d'envoyer exceptionnellement à tous les adhérents un commentaire sur la situation dans l'UNEF mais aussi dans l'AGE-UNEF Sciences-Po, au regard de la grave tournure des débats ces derniers temps. Ce texte n'a pas pour but de dénoncer quiconque mais bien d'appeler à un sursaut collectif, nécessaire si l'on veut éviter une auto-destruction de l'AGE-UNEF dans les semaines à venir, car tous les signaux d'alarme sont au rouge aujourd'hui.

Une Assemblée Générale de compte-rendu de congrès à laquelle je n'ai malheureusement pas pu assister, s'est tenue le vendredi 22 décembre. Visiblement, cette réunion, convoquée par on ne sait qui, a une fois de plus tourné au pugilat stérile. L'importance des motions discutées aurait pourtant mérité une convocation en bonne et due forme. J'aurais souhaité, par exemple, connaître ces motions à l'avance pour pouvoir laisser une procuration. En tant qu'adhérente, je souhaiterais une nouvelle Assemblée Générale qui discute sereinement des choix futurs de l'AGE-UNEF. Je souhaiterais y proposer une motion que je communique ici à tous les adhérents (p. 3).

Du 14 au 17 décembre 1995 s'est déroulé à MONTPELLIER le 77ème congrès de l'UNEF. L'AGE-UNEF Sciences-Po a préparé cette échéance avec un congrès local qui s'est déroulé en deux temps : le renouvellement de la présidence et du secrétariat le vendredi 1er décembre, des discussions de fonds à partir d'une contribution locale au débat le samedi 9 décembre. Nous devions envoyer une délégation de 9 personnes mais, malgré tous nos efforts, nous n'avons pu trouver que 6 personnes, suite à plusieurs désistements surprenants de dernière minute, fort dommageables pour la suite.

Avec les signes d'ouverture de la présidente de l'UNEF Marie-Pierre VIEU (ex. la réintégration des 18 exclus de l'UNEF Paris I), avec des efforts de réflexion dans les textes proposés par le Bureau National (BN), ce congrès promettait d'être à la fois plus intéressant et plus difficile tactiquement que le dernier congrès de BOBIGNY (novembre 1993). Ce dernier avait été le théâtre d'un affrontement violent entre la direction de l'UNEF et son "opposition" syndicale à laquelle nous appartenons encore aujourd'hui : Nous avons été empêchés d'entrer dans le congrès le premier jour pour des soi-disant raisons financières, nous avons assisté à des votes bloqués et à une salle complètement "blindée".

Le ton du congrès de MONTPELLIER était tout à fait différent et l'influence du mouvement s'est faite ressentir : nouvelles délégations, vent de radicalité qui donnait un écho particulier à notre orientation syndicale (la contribution de Sciences-Po que nous avons diffusée à toutes les délégations s'est beaucoup faite remarquer)... La direction de l'UNEF et ses soutiens dans la salle ne constituaient plus un bloc compact. Une partie des délégués était ouverte à un certain pluralisme, une autre partie restait crispée sur le maintien sans faille de l'UNEF dans l'orbite de l'UEC (orga de jeunesse du PCF). A plusieurs reprises, nous avons "clivé" la salle en deux, notamment lors de l'amendement de Sciences-Po sur la transformation sociale qui n'est pas passé à une dizaine de voix près. Le droit de vote pour les immigrés et la condamnation du plan Vigipirate sont passés, à la grande surprise du BN ! Ceci était tout à fait nouveau et témoignait de l'impact de nos orientations, au delà du noyau dur de l'opposition.

Précisons au passage qu'un fonctionnement en tendances fige la discussion et ne permet pas ces possibilités de basculement de votes et d'efforts de conviction. Chaque tendance arrive avec son texte et son pourcentage de voix déterminé par l'ensemble des votes dans les congrès locaux. Il n'y a jamais de surprise. Le fonctionnement de l'UNEF peut être très anti-démocratique lorsque des tendances homogènes et blindées s'affrontent dans la salle (cas de BOBIGNY). Dans ce cas en effet, on en arrive à une représentation nulle des minorités et à une main-mise de la majorité sur toute la direction et les orientations. Mais lorsque la salle est très diversifiée, comme cette année, les perspectives de débats sont autrement plus surprenantes et intéressantes.

L'autre enjeu de ce congrès était de ressortir avec un BN pluraliste. Là-dessus, le bilan à tirer est plus mitigé mais avant d'aller plus loin, signalons que le résultat : 6 oppos sur 31 est un incontestable progrès et, en tous cas, du jamais vu depuis 5 ans et la naissance de "l'opposition" au congrès de TOULOUSE de 1990 (4 places en 1991 au congrès de LYON, 4 places à BOBIGNY suivies de démissions immédiates).

Les débats sur ce point ne me semblent pas bien posés dans l'AGE-UNEF. Certains prônent une absence totale de "l'opposition" au BN. Cela est précisément contraire avec notre conception de la démocratie syndicale : le pluralisme et la représentation des minorités. Si nous siégeons au BN, ce n'est pas pour défendre l'orientation majoritaire mais bien au contraire pour y faire entendre un son de cloche différent ! Le débat serait tout différent si nous participions au Secrétariat de l'UNEF (6-7 personnes du BN qui constituent l'exécutif quotidien de l'UNEF) car là, en effet, il s'agirait de mettre en oeuvre concrètement l'orientation majoritaire du syndicat.

D'autres, insatisfaits du chiffre (nous devrions être une dizaine pour respecter la représentation de la salle du congrès), prônent la démission collective. Cela n'est pas possible non plus pour plusieurs raisons. A BOBIGNY, cette démission était évidente aux yeux de tous en raison du mauvais déroulement du congrès. A MONTPELLIER, à l'inverse du congrès précédent, nous ne sommes pas sortis de la salle, la discussion sur les amendements ne s'est pas terminée en bagarre généralisée, nous n'avons pas eu l'occasion d'exercer nos talents d'organisateur de farandoles chahuteuses... Changement de contexte, changement de tactique ! De plus, à BOBIGNY, les démissions ont pu intervenir à chaud, juste après la proclamation des résultats et en séance plénière.

Enfin, et le plus important, certaines AGE membres de l'opposition ont bien l'intention de faire siéger leurs représentants (ROUEN, LIMOGES, TOULOUSE). Si le débat sur la présence et le rôle de nos porte-parole au sein du BN reste ouvert, il apparaît peu probable que nous obtenions une démission réellement collective. Nous en ressortirions désunis et affaiblis. N'oublions pas que beaucoup de nos débats sont très parisiens. Pour une AGE de province, un membre au BN, c'est avant tout un lien concret avec l'Union Nationale et un accès privilégié à l'information qui lui permet de briser un peu son isolement.

Démisionner, ce serait aussi donner raison aux plus sectaires de l'UEC qui auraient beau jeu de montrer ensuite qu' "on ne peut vraiment pas travailler avec eux".

Nous devons donc analyser ce résultat comme un nouveau point de départ pour l'opposition, surtout que nous avons quand même rudement bataillé pour l'obtenir. Il faut savoir que les 4 places représentant la province étaient acquises d'entrée. Elles ont été annoncées dès le début du congrès (composition du Bureau de congrès). Par contre, nous avons dû batailler sur les représentants parisiens, foyer de la contestation dans l'UNEF. A l'arrivée, nous avons donc gagné l'élection de Céline pour Paris I et Amaëlle pour Sciences-Po. Les résultats confirment cette analyse. Sur 284 bulletins exprimés, les candidats "oppo" de province obtiennent facilement 230 voix (253 voix pour Limoges), tandis que Céline et Amaëlle obtiennent environ 190 voix. On voit bien que la frange la plus "crispée" envers nous représentait facilement 1/3 de la salle !

Ma candidature, présentée par l'opposition sur d'autres critères que la stricte représentation d'une AGE (participation à l'orientation de l'UNEF, histoire de la contestation dans l'UNEF...) avait un certain poids symbolique et a été refusée au nom du refus des tendances. On expérimente ici les limites de l'ouverture ! Signalons que Marie-Pierre VIEU proposait d'élargir le BN à 32 places pour m'intégrer et qu'elle a été mise en minorité sur ce point. Nous avons donc représenté ma candidature en séance plénière et j'ai obtenu 108 voix (38% des exprimés), ce qui dépasse encore le noyau dur de l'opposition.

La bataille n'est donc pas terminée. Les Collectifs Nationaux seront l'occasion de renouvellement de postes au BN ; il y aura les élections au CROUS, au CNOUS, au CNESER... Et si nous ne pouvons pas travailler au sein du BN, nous pouvons toujours adopter l'éventail de contestation utilisé par les 4 "oppos" qui siégeaient au BN après le congrès de LYON : grève de BN, tournante d'un observateur, appel aux AGE...

De plus, ce n'est pas "l'opposition" qui est sortie la plus éprouvée de ce congrès : certains délégués n'ont même pas voulu participer au vote et sont partis en déchirant leur carte de l'UEC... Nous devons maintenant instaurer un solide cadre de travail collectif avec nos représentant(els) au BN (eh oui, 5 filles et 1 garçon) et avancer dans la construction du syndicalisme que nous voulons.

Au regard de ce bilan, j'avoue mal comprendre les faux procès qui sont intentés à Amaëlle, qui se retrouve élue au BN en tant que Présidente d'AGE. Il y a eu, c'est vrai, un gros problème dans la gestion des candidatures au BN. Par manque de temps le samedi, le congrès local n'a pas discuté de cette question et nous avons dû improviser sur place. Nous n'étions cependant pas les seuls. L'UNEF Paris I, dans le même cas et pourtant bien plus divisée que nous sur l'orientation et le vécu syndical, n'a pas eu autant de problèmes pour présenter sa présidente! Aux yeux des délégués oppositionnels mais aussi aux yeux du BN (et il fallait mettre tous les atouts de notre côté), il semblait naturel que la présidente soit candidate. Une autre solution un moment envisagée sur mon initiative (candidature de François) a surpris tout le monde et est apparue comme une délégitimation totale d'Amaëlle qui a fait de plus l'une des interventions les plus remarquées du congrès lors du débat général, le vendredi matin. Fallait-il, en dernière instance, se priver de représentant de l'IEP au BN alors que l'opposition recherchait un maximum d'AGE candidates (c'est bien joli de demander 10 représentants mais il faut les trouver !).

Visiblement, les quelques militants de l'AGE-UNEF réunis le 22 décembre ont une fois de plus fait le choix de tout tourner en négatif et de régler des comptes personnels. Une motion votée lors de cette "réunion" a paraît-il déclaré que l'AGE-UNEF n'avait aucun représentant au BN. Ce genre de méthode n'est pas très propre et porte un nom : une exclusion de fait (si l'AGE-UNEF n'a aucun représentant au BN, Amaëlle, membre du BN de l'UNEF est-elle encore membre de l'AGE-UNEF ?). Y aurait-il désormais à l'IEP l'AGE-UNEF, l'UNEF-ID et l'UNEF ? Quelle alternative proposent ceux qui critiquent et accusent en permanence mais qui se permettent d'un autre côté, de ne pas participer aux débats de fonds (boy cott implicite du congrès local du 9 décembre) ou de ne pas venir au congrès alors qu'on leur proposait de "contrôler" (*puisque'on en est arrivé là !*), par eux-mêmes ce qui allait s'y passer ?

A la prochaine AG, je proposerai donc la motion suivante, et c'est pourquoi j'en informe tous les adhérents :

"L'AGE-UNEF Sciences-Po regrette le manque de débats sur les candidatures au BN et la série de malentendus qui en a découlé. Elle prend acte cependant du point positif que constitue l'élection d'une représentante de l'IEP au BN et participe à un cadre collectif de travail en coopération avec les autres AGE oppositionnelles qui le souhaitent. L'AGE-UNEF Sciences-Po réitère sa volonté de s'intégrer dans un syndicat national et réaffirme son choix d'affiliation à l'UNEF, ce qui n'implique pas, bien sûr, d'être en accord total avec l'orientation majoritairement définie en congrès."

L'AGE-UNEF doit arrêter de se regarder le nombril ou de pratiquer les faux procès. Je me rappelle encore le débat du 1er décembre où certains lançaient l'opprobre sur "l'opposition", accusée de collaborer avec Marie-Pierre VIEU parce qu'elle entendait retrouver sa place au BN. Ce sont les mêmes qui critiquent aujourd'hui le nombre trop faible de nos représentants ! On ne sait plus où on en est... Pour tous, même pour les plus acharnés (Ex. l'UNEF Paris I qui a subi putschs, exclusions et procès), BOBIGNY ne devait être qu'une parenthèse.

Au lieu de se focaliser sur telle ou telle personne, nous ferions mieux de penser à l'avenir de l'AGE-UNEF. Soyons constructifs comme nous avons su l'être lors de notre congrès local le 9 décembre. Préparons nos listes pour les prochaines élections étudiantes de la fin janvier, avec le maximum de renouvellement. Et surtout, il en va de la responsabilité de chacun de mettre un terme à ces gueguerres internes épuisantes, qui ne reposent que sur du vent, de la parano collective et... des magouilles de bas étages initiées par des politiciens aux petits pieds mais à l'égo surdimensionné (*et vlan*).

L'AGE-UNEF a toujours été combative et inventive. Un bon score aux prochaines élections est nécessaire dans l'intérêt des étudiants de l'IEP. Dans un mois ou deux, il sera trop tard pour constater les dégâts. Il sera trop tard pour s'apercevoir de qui a défendu jusqu'au bout l'identité de l'AGE-UNEF et son existence sans concession...

Le 23/12/95, **Sophie CAMARD**

Compte rendu du congrès de l'UNEF

(Contribution individuelle)

Sans doute avez-vous tous reçu une lettre de Sophie Camard, présidente à deux reprises de l'AGE-UNEF de 1992 à 1994. En tant qu'actuel secrétaire à l'organisation de notre syndicat, en tant qu'ancien président et tout simplement en tant qu'adhérent, je m'étonne que des courriers soient envoyés aux adhérents, sans consultation aucune du Bureau d'AGE. Je considère cela comme une preuve de mépris à l'égard de son rôle et de sa représentativité. L'objet de la lettre envoyée par Sophie était de faire un compte rendu du congrès national de l'UNEF, compte rendu qui a pourtant fait l'objet d'une assemblée générale convoquée en bonne et due forme le vendredi 22 décembre. Le contenu de cette lettre exprimant un point de vue personnel, subjectif et non partagé de tous, je me permets d'apporter une vision différente du congrès, vision qui a été partagée par l'immense majorité des adhérents présents à l'assemblée générale de compte rendu.

Je déplore tout d'abord les désistements de dernière minute de certains camarades. Nous n'avons en effet pu être que 6 dans la délégation au lieu des 9 prévus. Ceci étant dit, je me félicite de la qualité des débats que nous avons connu lors de la préparation interne de ce congrès grâce, notamment, au texte rédigé par Sophie qui a fait le point sur un certain nombre de thèmes à propos desquels nous nous mobilisons et réfléchissons depuis plusieurs années. Ce texte était plus que celui de Sciences-Po, il était celui de l'"opposition" au sein de l'UNEF.

Qu'est-ce que l'oppo ? L'oppo s'est constituée au congrès de Toulouse en 1990 et regroupe des AGE ou des individus qui ne se reconnaissent pas dans les orientations nationales de notre syndicat et dénoncent ses pratiques peu démocratiques dont le but est d'empêcher la juste représentation de cette opposition syndicale dont le discours n'est pas inféodé aux impératifs du PCF.

L'oppo a donc deux objectifs:

- **doter l'UNEF de textes d'orientation syndicaux cohérents et intelligents**
- **obtenir un bureau national pluraliste comportant une représentation de l'oppo proportionnelle à ce qu'elle représente au sein du syndicat (environ un tiers des adhérents soit une dizaine de personnes sur 31 au BN**

Malgré des débats intéressants et serrés au cours desquels les textes de Sciences-Po ont donné une bonne base de discussion, force est de constater que nous n'avons pas obtenu d'avancées significatives sur le fond, sauf en ce qui concerne les étudiants étrangers. Les délégués ont même refusé de voter (à une très faible majorité ou en truquant les votes, on ne sait pas trop...) un amendement que François Dubreuil et moi-même avons eu le plaisir de présenter stipulant que nous devions "défendre les capacités du système éducatif à une certaine transformation sociale". Nous faisons donc partie d'un syndicat étudiant qui ne s'interroge même pas sur le rôle de l'enseignement supérieur au sein de la société!!!

En ce qui concerne la pluralité, l'oppo n'obtient que 5 postes au BN (je ne considère pas que Toulouse fasse partie de l'oppo car on ne les a jamais vu et qu'ils sont en désaccord avec nous sur beaucoup de points, notamment en ce qui concerne la réunification syndicale avec l'UNEF-id, organisation qu'ils ne cessent d'insulter, par oral et par écrit: "pédés, enculés", etc...). 5 postes c'est 1 de plus qu'au congrès de Bobigny où nous avions claqué la porte.

Contrairement au congrès de Bobigny où il y avait deux blocs compacts (les stals et nous), le congrès de Montpellier était plus hétéroclite et donc nous laissait une plus grande marge de manoeuvre pour faire adopter nos textes. Cependant, cela n'a pas été possible (sauf étudiants étrangers). Dans ce contexte, à quoi sert d'avoir des représentants au BN puisque leur rôle est de mettre en application l'orientation majoritaire du syndicat, orientation avec laquelle nous sommes en désaccord. Je vois plutôt dans ce choix **des magouilles de bas étages initiées par des politiciens aux petits pieds mais à l'égo surdimensionné** (et vlan). On a d'ailleurs constaté qu'une partie des délégués de l'oppo se sont abstenus (dont Sophie et Amaëlle) sur le vote d'un amendement proposé par un autre camarade oppositionnel demandant le "pluralisme" au sein de l'unef. L'oppo abandonnerait elle certains de ses principes fondateurs pour ne pas mécontenter les stals et ainsi pouvoir truster des postes au Bureau National ?

Mais il y a également un problème de forme qui s'est posé. J'ai personnellement appris lors d'une réunion de l'oppo le 2ème jour du congrès, que Amaëlle était candidate au BN. Apparemment, et je ne plaisante pas, seule la délégation de Sciences-Po n'était pas au courant (excepté Sophie et Amaëlle). J'ai demandé des explications à Amaëlle en m'étonnant de ne pas avoir été consulté. Elle m'a répondu qu'elle n'avait pas le choix et qu'il fallait qu'elle s'y colle car il manquait des candidats. La délégation n'étant pas contente, nous avons tenu une réunion un peu plus tard. Nous avons été étonné de constater que la candidature de Amaëlle n'avait pas été évoquée en Assemblée Générale à Sciences-Po. La concernée m'a alors répliqué qu'elle "l'avait inscrit à l'ordre du jour mais qu'elle avait oublié d'en parler". Le gag... 1) ce n'est pas la version évoquée quelques heures plus tôt 2) on ne peut pas oublier de parler d'une chose pareille. Après, on a eu droit à des arguments divers et variés, à des séances de persuasion collective, à des appels à notre responsabilité et autres pressions du même type particulièrement pesantes. Précisons que Sophie était également candidate au BN pour Sciences-Po, mais qu'elle nous en avait déjà parlé et que sa candidature était à la fois celle de l'"opposition personnifiée" (ce n'est pas du culte de la personnalité). Cette candidature ne posait donc pas trop de problèmes. Mais le ticket Sophie + Amaëlle nous posait problème dans la mesure où ces deux personnes représentent la même sensibilité politique et syndicale et que Amaëlle n'a été élue présidente qu'à une voix près. Cela signifie que Sophie + Amaëlle ne représentaient pas toutes les sensibilités de notre syndicat. Il est alors apparu plus juste de présenter Sophie + François au BN. Il est important de préciser, et je m'en excuse, que cette décision aurait dû revenir à l'AG et non à la délégation. Mais comme on ne savait pas que l'on aurait des candidats au BN... Il est évident que la condition du maintien de la candidature de François était qu'il y ait des progrès dans la discussion des textes pour que nos éventuels élus puissent mettre en application un projet syndical de qualité et que nous ayons un nombre significatif d'élus oppositionnels.

Le lendemain matin, changement de programme: on remplace François par Amaëlle... L'argument premier est qu'elle a fait une bonne intervention dans le congrès. C'est à mon avis le cas de François et de moi même, ainsi que de tous les délégués oppositionnels qui ont pris la parole. Le deuxième argument est que Amaëlle est présidente, donc plus légitime aux yeux des stals, de l'oppo et de Sciences-Po. Précisons qu'une camarade oppositionnelle de Limoges a été élue au BN et qu'elle n'est pas présidente de son AGE. Précisons également que la conception des postes statutaires à Sciences-Po n'a jamais été conforme à cette vision: ce n'est parce que l'on est président(e) que l'on a plus de poids que quiconque. La situation était bloquée car Sophie, Amaëlle et Rafaël soutenaient le ticket Sophie + Amaëlle, Hélène. François et moi soutenions le ticket Sophie + François. Après une séance de bourrage de crâne avec une partie de l'oppo réunie sous forme de tribunal, Hélène décide de s'abstenir (pour débloquer la situation mais avec beaucoup d'amertume). C'est donc le ticket Sophie + Amaëlle qui l'emporte "démocratiquement", en rompant les engagements pris la veille.

Je m'indigne sincèrement du mépris dans lequel sont tenus les adhérents de l'AGE UNEF. Ils ne sont pas consultés sur les décisions qui les concernent, ils sont méprisés, voire insultés (j'ai été traité de connard parce que je m'opposais à la candidature de Amaëlle), quand ils osent émettre un avis différent de celui de certaines personnes. La lettre de Sophie est symptomatique: écoutez les enfants, vous êtes gentils, mais arrêtez de déconner. Vous n'y connaissez rien alors laissez faire Amaëlle et moi-même.

L'AGE-UNEF ne doit pas être un instrument dont le but est de promouvoir la carrière politique ou syndicale de certains. Le paternalisme et le mépris dont font preuve Sophie et Amaëlle sont insupportables et ne peuvent plus durer. La gestion des enjeux, tant locaux que nationaux, nous concerne tous et personne n'en a le monopole. Je réitère la position adoptée en AG: Sciences-Po n'a aucun représentant au BN. Quant à Amaëlle, elle doit tirer les conséquences de ce vote et réfléchir sur son attitude au congrès qui a violé tous les principes les plus élémentaires de la démocratie. Si elle ne le fait pas, le renouvellement du bureau début février sera je l'espère une bonne occasion de le lui faire comprendre.

Plus que jamais je revendique ma position d'oppositionnel, mais je condamne l'attitude d'une partie de l'oppo dont les motivations semblent plus politiques que syndicales.

Avec l'autorisation du bureau d'AGE,

Xavier Brunschvicg

Secrétaire à l'Organisation

le 8/1/96

Sur le 77ème Congrès de l'UNEF (contribution personnelle)

Le 77ème Congrès de l'UNEF et ses retombées ont, de toute évidence, provoqué un vif débat au sein de l'AGE-UNEF Sciences-Po. En tant que présidente de cette AGE, je m'inquiète - avec raison, je le crois - de la tournure des discussions actuelles, qui ne me paraissent pas des plus saines. Ma contribution a pour but, bien évidemment, de donner ma vision du congrès, mais également de rétablir un certain nombre de faits qui me semblent avoir été gravement déformés ces derniers semaines. Par ailleurs, étant depuis un certain temps l'objet d'attaques répétées, qui ont regagné en vigueur depuis mon élection au Bureau National de l'UNEF, je considère comme doublement légitime de m'exprimer sur cette question.

Avant toutes choses, je regrette que les réactions qui se sont exprimées envers le courrier de Sophie CAMARD n'aient *aucunement* porté sur le fond de son argumentation, lequel me semblait devoir être porté au débat. Je trouve par ailleurs fort savoureux que certaines personnes stigmatisent la soit-disant "méthode" employée alors qu'ils n'hésitent aucunement à recourir au mensonge, à la calomnie et aux attaques nominales graves (qui, d'ailleurs, n'étaient pas présentes dans le courrier de Sophie). Le courrier, ci-joint, de Xavier BRUNSCHVIG, secrétaire, est un exemple frappant de ce paradoxe, qui m'attriste plus qu'il ne m'amuse.

Je ne m'apesantirai pas outre mesure sur l'analyse des débats du congrès. Je pense en effet qu'ils ont suffisamment montré à quel point les choses étaient moins figées qu'elles avaient pu l'être par le passé. Ayant rejoint l'UNEF à une époque où les conflits entre la direction, composée de militants de FUEC, et son opposition syndicale, étaient pour le moins aigus, j'ai été frappée de l'**atmosphère beaucoup plus saine** de ce congrès.

Certes, peu de nos amendements ont été majoritaires. Mais si l'on prend en compte que l'"oppo" stricto sensu pesait entre 1/5e et 1/4 de ce congrès, et que ses amendements ont, en moyenne, reçu entre 1/3 et la moitié des suffrages (voire la majorité en ce qui concerne le droit de vote pour les immigrés à toutes les élections et le refus du plan Vigipirate, *proposition rejetée lors du dernier Collectif National*), cela constitue, à mon avis, un point indéniablement positif et montre bien que la situation n'est plus monolithique. Peut-on qualifier cela de "défaite" ? Avec le recul (et cette impression est visiblement partagée par l'immense majorité de l'opposition), ce congrès me semble constituer un **nouveau départ**, et une **audience retrouvée** pour un courant syndical jusqu'alors mis au ban.

Par ailleurs, ayant toujours reproché aux militants de FUEC leur monolithisme et leur non-reconnaissance des courants minoritaires, j'admets tout à fait que nos orientations ne soient pas partagées par tous. Bien sûr, j'aimerais que les positions de l'"oppo" soient plus largement reconnues ; mais l'essentiel, pour moi, est que **cette opposition soit entendue, reconnue comme une sensibilité syndicale et représentée dans les instances de direction**. Avoir des positions majoritaires peut être le souhait de tout militant politique ou syndical, sa raison de militer, mais ce ne doit pas être un but "en soi" - si tel était le cas, chaque sensibilité créerait son propre syndicat ! Allons-nous nous mettre à faire, nous aussi, du monolithisme ?

J'aimerais surtout, ici, développer ce qui, de toute évidence, constitue un point de cristallisation des conflits, à savoir la place de l'opposition dans le Bureau National, et plus particulièrement mon élection au BN.

J'ai entendu, à mon retour de Montpellier, un discours qui visiblement n'a pas fini d'être tenu - si l'oppo rentre au BN, cela veut dire qu'elle rentre dans la majorité. * Je ne sais ce que les militants de l'UNEF qui ont vécu les congrès de Toulouse, de Lyon, etc. penseraient en apprenant que *l'opposition n'a existé que pendant deux ans, entre les congrès de Bobigny et de Montpellier*. Car en dehors de cette période particulière (dont les opposants ont par ailleurs tiré les bilans), l'opposition a toujours eu des représentants au Bureau National.

Siéger au Bureau National, ce n'est en rien mettre en application les orientations majoritaires du dernier congrès. C'est là le rôle du **Secrétariat National**, instance réduite à fonction (en principe) technique, dont l'opposition, justement, ne fait pas partie. Aujourd'hui, l'opposition est de nouveau représentée au BN ; cela ne l'empêche en rien de rester ce qu'elle est, c'est-à-dire **un courant syndical avec un projet cohérent**, souhaitant un syndicalisme de transformation sociale, un **courant éminemment critique** face à la majorité composée pour l'essentiel de militants de FUEC, et un courant encore minoritaire qui, avant tout, souhaite **impulser des débats de fond, avoir le droit de s'exprimer librement, et être représenté** en fonction de ce qu'il pèse.

Comme je l'évoquais plus haut, l'oppo a tiré les bilans du Congrès de Bobigny. Absente des instances nationales où elle avait au moins toujours eu des observateurs, elle a été coupée de toute information, de toute

facilité de liaison avec les autres AGE, de toute possibilité de faire pression sur la direction. Elle a perdu en force et en influence. *Pour mener nos combats, nous devons en avoir les moyens.*

Je tiens ici à corriger une autre erreur. Les militants oppositionnels qui siègent au BN ne sont pas cinq, mais six. Ne sombrons pas dans l'amalgame : l'AGE de Toulouse, comme bon nombre d'AGE de l'UNEF, est divisée entre l'UEC et ceux qui s'y rattachent, et l'opposition. Aude, présidente de son AGE, partage les orientations de l'opposition et n'est aucunement responsable des agissements vulgaires et sectaires de certains membres de sa délégation. Pour avoir observé son attitude dans la Commission des Candidatures lors du congrès, pour avoir, à de nombreuses reprises, discuté avec elle, je suis certaine de ne pas me tromper lorsque j'affirme qu'il s'agit d'une vraie militante oppositionnelle.

J'ai également entendu dire - et lu, par ailleurs, dans le courrier de Xavier - que l'opposition renierait certains principes fondateurs. De telles accusations relèvent d'un procès d'intentions des plus pervers. *Les oppositionnels ont défendu un amendement de Manuela (Paris I) qui voulait que l'un des principes de l'UNEF soit la reconnaissance des sensibilités et du pluralisme en son sein*, et Sophie, tout comme moi, a voté pour cet amendement ; idem quant à l'amendement proposé par Yves (Metz) qui portait sur un thème similaire. Aurais-je été victime d'hallucinations ? Les deux personnes pointées du doigt (Sophie et moi-même) ont été, de la délégation de Sciences-Po, les deux personnes les plus attaquées par la direction de l'UNEF. En ce qui me concerne, je garde un souvenir assez amer des interventions mensongères de Laurent Frajerbaum visant à me mettre intentionnellement en difficulté, dans la Commission des Candidatures puis en séance plénière. Si les "stals", comme dit l'expression consacrée dans l'opposition, avaient le sentiment que je reniais les principes fondateurs de l'opposition, sans doute n'auraient-ils pas essayé de ma "faire la peau" syndicalement, surtout de façon aussi scandaleuse.

Je vais donc terminer par le problème le plus épineux, à savoir celui de ma candidature au BN. Tout d'abord, je tiens à m'excuser platement d'avoir fait une bonne intervention en séance plénière, intervention qui m'a valu la sympathie de certains délégués non "blindés" et l'antipathie d'une partie de la tribune. Ceci étant dit, je tiens à expliciter mon point de vue.

Il est fort dommageable que nous n'ayons pas abordé ce point lors du congrès local (il me semble l'avoir plus d'une fois répété à la délégation). Celui-ci ayant été pour le moins houleux dans sa première partie, et pour le moins long dans sa deuxième, nous n'avons pas eu le temps d'en discuter. J'avais effectivement inscrit ce point à l'ordre du jour, non parce que j'avais personnellement l'intention d'y siéger, mais parce qu'il est traditionnel que l'IEP présente un(e) candidat(e). Je n'étais, par ailleurs, pas la seule à le savoir parmi les membres de cette AGE, et je ne me considère donc pas comme la seule responsable du "cafouillage" qui en a résulté.

Il n'aurait pas été gênant que l'IEP ne présente aucun candidat si, lors du congrès national, l'opposition n'avait été obligée de trouver des militants, et en particulier des militants parisiens, pour siéger au BN. De nombreux oppositionnels nous ont alors demandé, à Sophie et à moi, si nous nous présentions. Cela a soulevé de fortes controverses au sein de la délégation, preuve que certains conflits ont décidément la vie dure. Sophie et moi, ai-je pu lire, représentons la même "sensibilité politique". Certes. Mais je m'étonne alors que ceci soit considéré comme un critère quand l'AGE-UNEF se veut "apartisanne mais pas apolitique". Il y a là un problème de cohérence qui m'échappe, et j'ai tendance (peut-être ai-je tort) à y voir souvent la résurgence de vieux démons et de vieilles peurs d'hypothétiques "complots"... Nous représentons la même "sensibilité syndicale", ce qui n'a rien d'étonnant, puisque nous sommes toutes deux des militantes de l'opposition UNEF. Serions-nous les seules ? Le texte de Sciences-Po, représentant des orientations de l'opposition, a été beaucoup nourri mais les positions de fonds étaient partagées par la majorité d'entre nous. **Je considère que les adhérents qui se reconnaissent dans ce texte font partie de ma sensibilité syndicale.** Il semblerait que non : dans ce cas, j'avoue ne plus comprendre.

Pour revenir sur le déroulement des événements, il est vrai que la solution au départ envisagée par Sophie (François + Sophie) n'a pas recueilli l'assentiment des délégués oppositionnels présents. Les raisons en sont diverses, mais précisons tout de même que l'oppe ne s'est jamais érigée en "tribunal" : lors d'une réunion, Xavier lui-même a demandé que les militants présents donnent un avis : tous, assez ennuyés par la tournure de ce débat, ont refusé de soumettre ce point à un quelconque vote, et ont estimé que c'était à la délégation de prendre cette décision. **Je considère les militants comme des adultes** : ils prennent leur décision en connaissance de cause, et je trouve pour ma part un peu facile d'alléguer de "pressions" ou de "bouffage de crâne" quand on demande aux autres leur avis. *Il est d'autres méthodes qui sont réellement scandaleuses*, comme celle de faire du chantage à sa propre candidature et d'aller mener des discussions personnelles à ce sujet avec la direction de l'UNEF (comme j'ai pu m'en rendre compte dans la Commission des Candidatures où je siégeais en tant que présidente d'AGE), ce qui a été le cas de Xavier. Je crois qu'aucun autre militant oppositionnel ne se serait permis une attitude aussi choquante.

J'ai par ailleurs assez peu apprécié que ma légitimité soit remise en cause, au congrès puis par courrier, en alléguant les résultats du vote qui m'a élue à la présidence. Je ne suis pas la première, dans l'histoire de l'AGE-UNEF ScPo, à avoir été élue dans ces conditions... et les réflexions d'adhérents assez surpris du résultat, qui

regrettaient presque de ne pas avoir pu se déplacer afin de voter pour moi, m'ont, je dois le dire, plutôt rassurée. Ce qui est fort peu rassurant, c'est que l'on puisse se livrer à ce type de réflexions pour le moins felleuses, ce qui me pousse à employer des arguments dont je n'userais pas d'ordinaire, parce que je préférerais ne pas avoir à répondre aux démonstrations de mépris et aux insinuations déplaisantes.

Pour continuer à expliquer ce qui a motivé ma candidature, sans doute est-il nécessaire de préciser qu'avant le dépôt des candidatures, nous savions, par la composition du Bureau du Congrès proposée par le BN, que les quatre oppositionnels de province seraient très certainement intégrés au prochain Bureau National. Nous n'avions donc aucun parisien. Nous savions que l'élection du président d'AGE de Jussieu était plus qu'incertaine, tout comme celle de son secrétaire à l'organisation. Restaient Sciences-Po et Paris I. La délégation de Paris I a accepté de présenter Céline, sa présidente. Sur Sciences-Po, il était très clair qu'en tant que présidente d'AGE, j'avais de grandes chances d'être retenue. Pour avoir été mandatée par l'opposition, avec quelques camarades, pour mener les discussions avec la direction de l'UNEF, je pense analyser objectivement la situation en disant que si je ne m'étais pas présentée, ils n'auraient certainement retenu personne pour Sciences Po. Leurs critères ont été mon statut de présidente d'AGE, et ma participation, ces derniers temps, à la structuration parisienne (présence aux Collectifs Parisiens avant et pendant le mouvement, en particulier). On en arrive à la conclusion suivante : si je ne m'étais pas présentée, il est plus que probable que l'opposition n'aurait que cinq représentants au BN, dont une seulement sur Paris (cela aurait mis cette dernière dans une situation d'isolement fort préjudiciable à son investissement).

En ce qui concerne la représentante de Limoges, il me semble nécessaire de ne pas oublier que l'élection de cette dernière était gagnée d'avance (cf Bureau du Congrès), d'autant plus que Limoges constitue justement l'ouverture minimale : ils sont la seule AGE de l'opposition qui n'ait jamais totalement rompu ses relations avec le BN, même après Bobigny.

Pour terminer sur les réactions des militants oppositionnels quant à la candidature de Sciences-Po, sans doute d'aucuns faudrait-il s'interroger sur les motivations qui ont été les leurs, plutôt que de chercher de fausses raisons. Je pense que mon bilan d'oppositionnelle est très honorable, tant dans la participation à la structuration de l'opposition (participation aux réunions parisiennes, aux rencontres nationales) qu'en termes d'appartenance au sein de l'UNEF, c'est-à-dire vis-à-vis de la direction. Cela tient sans doute également à une présence physique dans les autres AGE en cas de besoin (chaînes d'inscription, mouvement, etc.), car j'ai toujours considéré que l'investissement dans l'opposition comprenait une part de solidarité immédiate et de contacts réguliers. J'ai toujours regretté que l'investissement national soit si peu prisé dans cette AGE ; en ce qui me concerne, je n'y suis pas militante pour des raisons de cadre local uniquement, mais aussi parce que je considère mener un combat pour faire bouger ce syndicat de l'intérieur. Il me semble que l'anti-corporatisme est, justement, une des orientations majeures de l'AGE-UNEF ScPo et de l'opposition.

Pour terminer, je ne peux qu'être peinée par les accusations et les vitupérations qui se développent actuellement au sein de l'AGE-UNEF, et qui ne peuvent que lui porter préjudice. Mon "attitude au congrès" a été, me semble-t-il, un combat contre l'hégémonie et le monolithisme de l'UEC, un combat d'idées, c'est-à-dire un combat d'oppositionnelle, tout simplement. S'il est quelque part une preuve de mépris, c'est bien l'utilisation scandaleuse du chantage, des menaces, de la démagogie et de l'injure, qui me semble par trop fréquente actuellement. De tels procédés m'attristent encore, même si je ne les subis pas pour la première fois. Je souhaite qu'à l'avenir, les débats puissent enfin être menés dans la sérénité et le respect d'autrui. Et j'espère ne pas faire là un vœu pieux.

Amaëlle GUTTON, présidente